



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Convention

Le Conseil régional du Rogaland et l'Académie de Grenoble ont décidé d'être des partenaires internationaux.

### 1. Principes

Les deux parties acceptent de développer des programmes éducatifs à long terme au bénéfice mutuel de leurs élèves et de leurs équipes éducatives.

La convention de coopération permet :

- De mettre en place des visites d'échanges d'élèves et de professeurs
- D'enrichir les programmes d'apprentissage des langues
- De développer des liens autour de thèmes spécifiques
- D'accroître les possibilités d'utiliser les moyens numériques de communication
- De favoriser le développement professionnel des enseignants de chaque partie par le partage des meilleures pratiques.
- De promouvoir la participation aux programmes éducatifs européens pour les étudiants et le personnel grâce à des projets communs.

### 2. Objectifs

Cette coopération a pour but d'aider les élèves des deux parties à acquérir les compétences de base nécessaires à leur développement personnel, à la prise de conscience des différentes cultures, à la mobilité et à la citoyenneté européenne et mondiale.

Cette coopération contribue à créer des liens dans le domaine éducatif entre les deux parties :

- En fournissant la possibilité aux élèves d'utiliser une autre langue dans des situations concrètes.
- En ayant un impact positif sur les résultats dans l'apprentissage linguistique des élèves.
- En encourageant l'utilisation des nouvelles technologies
- En contribuant à l'amélioration des méthodes d'apprentissage.

Cette coopération favorise la flexibilité et la créativité en mettant en œuvre des projets dans lesquels les langues, l'enseignement et l'apprentissage des langues peuvent être améliorés.

Les modalités de ces activités d'échanges éducatifs sont décidées entre les établissements scolaires partenaires avec le soutien des services des relations internationales des deux parties.

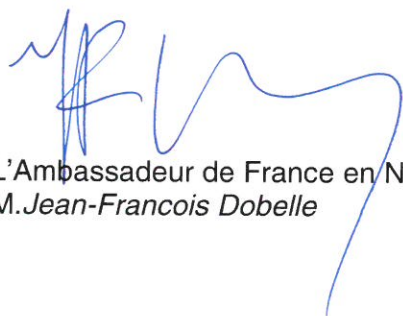
Ce partenariat est mis en œuvre par la coordination internationale du Rogaland et la Délégation académique aux Relations européennes, internationales et à la Coopération de l'Académie de Grenoble.

### **3. Durée et révision de l'accord.**

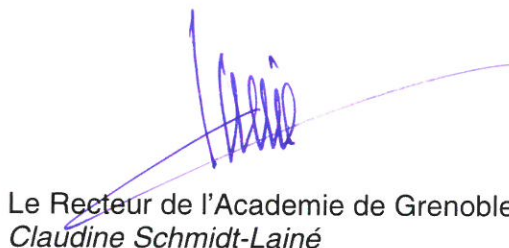
Ce partenariat est évalué annuellement en reconsidérant ses modalités et en examinant un plan d'action conjoint.

Stavanger, le 8 Avril 2016

Pour l'Académie de Grenoble:

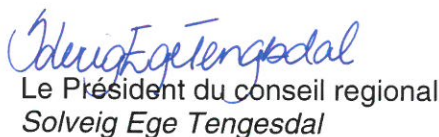


L'Ambassadeur de France en Norvège  
M. Jean-François Dobelle



Le Recteur de l'Académie de Grenoble  
Claudine Schmidt-Lainé

Pour le conseil régional du Rogaland :



Le Président du conseil régional  
Solveig Ege Tengedal



Le Directeur de l'éducation du conseil régional  
Joar Loland